

Commune de Wavignies

1 rue de la Hercherie
60130 WAVIGNIES
Tel : 03 44 51 47 67

PLAN LOCAL D'URBANISME

12U17

Rendu exécutoire
le



DECOUPAGE EN ZONES :
ENSEMBLE DU TERRITOIRE

1/5000è

Date d'origine :
Décembre 2020

4 a

ARRET du Projet - Dossier annexé à
la délibération municipale du :
13 mai 2019

APPROBATION - Dossier annexé à
la délibération municipale du :
14 décembre 2020

Urbanistes : Mandataires : ARVAL
Agence d'urbanisme MATHIEU - THIMONIER -
CARRAUD
3bis, place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 Fax : 03 44 39 04 61
Courriel : Nicolas.Thimonier@Arpal-Arch.fr
N.Thimonier (Geog-Urb), M. Louérat (Geog-Urb)

Équipe d'étude :

Participation financière :
Conseil Départemental de l'Oise

LEGENDE

 Limite communale

 Limites de zones

 Espaces boisés classés
au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme

 Éléments plantés à protéger ou à mettre en valeur au titre
de l'article L.151-19 ou L.151-23 du Code de l'Urbanisme

 Chemin à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code
de l'Urbanisme

ZONES

ZONES AGRICOLES

A : Zone à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou
économique des terres agricoles
Ae : Secteur lié au parc éolien dans la zone agricole

ZONES NATURELLES ET FORESTIÈRES

N - Zone à protéger en raison de la qualité des sites, des paysages et des
boisements
Nj - Secteur de jardin

0 100 200 300 400 500 m

